

Exclusion définitive

Document à faire parvenir, AVEC le formulaire pour l'Administration, à Hugues Delacroix, rue de l'Evêché 5, 5000 Namur, fax 081/25.03.69. ou par mail: hugues.delacroix@codiecnalux.be

Si l'élève n'a pas été réinscrit, joindre le dossier complet de renvoi.

Institut :

Concerne l'élève :

Nom Prénom

Année : forme filière : option :

- Il a été réinscrit dans l'établissement suivant :

- Il n'a pas été réinscrit malgré les demandes suivantes :

Ecoles contactées	Avis	Motifs
.....
.....
.....
.....

Dans ce dernier cas, le dossier complet de l'élève est joint et comprend :

- l'avis du conseil de classe
- la convocation des parents/élève
- le P.V. de la rencontre avec les parents/élève
- la notification de la décision
- la grille horaire de l'élève.

Signature de la direction :